

BPS : ce n'est pas la première fois

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1981)**

Heft 614

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1012309>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 614 19 novembre 1981
Dix-neuvième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 52 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Eric Baier
Rudolf Berner
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
André Gavillet
Pierre Gilliland
Yvette Jaggi
Pierre Lehmann
Charles-F. Pochon
Victor Ruffy

Points de vue:
J. Cornuz
Martial Leiter

614

Domaine public

La politique n'est pas un cri

La nouvelle loi sur les étrangers baigne dans le souvenir de l'échec subi ce printemps par «Etre Solidaires». Parmi les battus, quelques-uns sont tentés de trouver une espèce de revanche dans la mauvaise humeur: puisque c'est comme ça, on appuiera le référendum lancé par l'Action Nationale! Qui ne se ressemblent pas, s'assembleraient pour l'occasion... Soutien pour le moins inattendu pour les xénophobes en perte de vitesse. Une telle position laisse pantois. Comme s'il était possible, en deux jugements de valeur, abstraits et niant le climat helvétique et trois phrases enflammées, de gommer la réalité quotidienne de notre pays, et en particulier celle vécue par les travail-

leurs étrangers. Le cri au détriment de l'action (politique) indispensable.

Cette nouvelle loi, il est vrai, impose aux étrangers un statut dégradant puisque, entre autres, elle maintient le statut de saisonnier.

Mais on sait aussi que l'objectif de l'Action Nationale, c'est un statut encore plus mutilant, souhaité, il faut l'admettre, par une partie de l'électorat populaire qui imagine adoucir l'insécurité d'aujourd'hui par une exploitation accrue des étrangers.

On peut se donner bonne conscience en condamnant la nouvelle loi. On peut aussi admettre le moindre mal sur le plan légal, apprendre à se battre dans le cadre de la loi, et surtout retrouver l'être humain au-delà des textes, isolé, parlant mal ou peu notre langue, désarmé devant la moindre démarche à entreprendre, le saisonnier ou le clandestin — cette incroyable création de l'hypocrisie suisse.

MILLIONS ICI ET LÀ

La boussole du conseil

Après la Banque Populaire Suisse, c'est la Banque Scandinave qui plonge de 50 millions.

Explication (?): à la suite de spéculations sur devises effectuées pour un petit nombre de clients étrangers.

Or, dans toutes les discussions sur les opérations fiduciaires, il a toujours été expliqué que les banques agissaient sous leur nom, mais au risque du client. Au risque du client, nous soulignons.

Pourquoi la perte est-elle subie dès lors par la banque?

La presse a relevé que la Banque Cantonale Vaudoise avait une participation importante dans la Banque Scandinave. Après les «affaires italiennes», qui se soldèrent par la perte de quelques

dizaines de millions, les affaires nordiques. Ça sera peut-être moins coûteux; mais c'est à dégoûter de sortir de chez soi: réfrigérant au Sud, un peu brûlant au Nord. Espérons que l'avocat Jean-Pierre Cottier, qui a toujours eu de bonnes adresses et dont il a fait profiter le conseil d'administration de la BCV (il est membre de ce distingué cénacle), dans ses choix Nord et Sud, saura suggérer une nouvelle orientation... cardinale.

BPS: ce n'est pas la première fois

A force de parler des imprudences de la Banque Populaire Suisse sur le marché de l'argent-métal, on oublie que cet établissement, d'ailleurs constitué en société coopérative, a déjà connu de plus

SUITE ET FIN AU VERSO

BPS: ce n'est pas la première fois

graves difficultés au cours de son grand siècle (112 ans) d'existence.

En 1933, la Confédération dut ouvrir un crédit de cent millions de francs pour assainir la BPS et «plusieurs dizaines de milliers de petits épargnants et 30 000 emplois» (la BPS actuelle occupe environ 4720 personnes).

Après la deuxième guerre mondiale, la Confédération rentra dans ses fonds, et se retira d'une banque dont elle avait détenu la majorité.

Ces dernières années, la Confédération s'est contentée d'offrir d'anciens conseillers fédéraux radicaux à la BPS, qui en a fait les présidents de son conseil d'administration (Paul Chaudet depuis 1975, Ernst Brugger depuis 1977).

NB. La campagne de relations publiques des banques suisses dans toute la presse suisse tombe à pic: il en faudra des encarts publicitaires pour nous expliquer que les «affaires» qui font les gros titres des journaux ne sont que des accidents de parcours, dont il faut parler le moins possible, au risque de compromettre la santé de la place financière

FLONFLONS

Le drapeau de la BCV

Lundi 9 novembre se tenait l'assemblée générale des actionnaires de la BCV: adoption des statuts conférant de nouvelles compétences à ladite assemblée, augmentation du capital-social, splitting des actions (l'action de 500 francs se scinde en deux de 250 francs) afin d'ouvrir la banque à la «base profonde».

helvétique et de provoquer la disparition de places de travail.

On ne saurait du reste trop conseiller à l'Association suisse des banquiers de poursuivre son effort au-delà des frontières helvétiques, et en particulier, si on suit l'actualité récente, en France où le blason des banques suisses semble légèrement se ternir à mesure que l'affaire Paribas permet de mettre à jour les techniques quasi industrielles d'évasions de capitaux vers notre pays; en Allemagne fédérale, où «Der Spiegel» raconte l'histoire d'un jongleur allemand de la finance qui aurait escroqué des millions à ses clients allemands en utilisant un compte numéroté de l'UBS à Zurich; aux Etats-Unis bien sûr, où la BPS défraye également la chronique, puisqu'elle vient d'être suspendue pour trois mois de la bourse aux matières premières (refus de livrer à l'instance compétente, sous le prétexte du secret à l'helvétique, le nom des clients pour le compte desquels elle s'est déployée sur le marché de l'argent en 1979 et 1980), mesure tout à fait exceptionnelle dans le milieu feutré de la banque internationale; au Brésil enfin, où un journal vient de relater de quelle façon des militaires de haut rang et des ministres auraient exporté des millions en Suisse (qu'on se rassure! justice a déjà été faite sur la personne des journalistes qui avaient vendu la mèche: comparution devant un tribunal militaire et condamnation à 27 mois de prison).

Une cérémonie bien émouvante: comme prévu (DP 612), le chef du Département de l'instruction publique, le radical Junod, présidait avec, à sa droite, les drapeaux vaudois et suisse, à sa gauche, vibrant, flambant neuf, le drapeau de la BCV, aux couleurs de l'institution, orange (sans tirer sur le rouge, quelle horreur...) j'aime mon pays et ma banque.

Un montage audio-visuel explique aux actionnaires l'histoire et les activités de la banque. Après quelques documents du milieu du siècle passé, un petit personnage, déséquilibré par sa brioche, vante les

services que peut offrir la BCV «comme n'importe quelle grande banque commerciale», du crédit au prêt personnel. Un bon montage... qui montre que la direction générale ne se fait aucune illusion sur le niveau intellectuel de ses actionnaires: le slogan répété jusqu'à la lassitude vaut n'importe quelle explication.

Plat de résistance, enfin, le buffet... fameux, excellent, à refaire chaque année maintenant que l'assemblée générale peut se rénir annuellement au lieu de tous les deux ans...

Vivement l'année prochaine...

Peut-être la BCV, dans son dynamisme, aura-t-elle organisé un grand concours musical, afin d'avoir, elle aussi, son hymne: ... «Roulez tambours pour couvrir la frontière... française (?)».

GENÈVE

Le fric de la droite

Les socialistes genevois ne pavoiseront pas avec trop d'ostentation après l'élection de Christian Grobet au Conseil d'Etat: c'est vraiment avec une marge minimum que l'écart a été marqué avec l'«indépendant» A. Werner. Le fait saillant de ces dernières semaines aura été la révélation au grand jour d'une droite arrogante, sûre de ses moyens financiers, investissant sans vergogne dans l'astuce éculée du candidat hors-parti-mais-de-droite.

Reste que, après ce double passage aux urnes, le verdict populaire est net: une gauche toujours aussi minoritaire à l'exécutif cantonal et une majorité de droite plus nette que jamais au Grand Conseil. Dans ces conditions, trouver le plus rapidement possible leurs marques sera la tâche prioritaire des partis communiste et socialiste, tâche d'autant plus ardue que le recul du Parti du Travail rend encore plus criant le manque de relais de la gauche dans les couches les plus défavorisées de la population.